

# ACCA SAINT MEDARD D'EYRANS

## Rappel partiel règlement intérieur pour la saison 2020 / 2021.

De l'ouverture générale au 30 septembre, la chasse aux faisans est autorisée les samedis et dimanches.

A partir du 01 octobre, la chasse aux faisans est autorisée les Samedis, Dimanches et Lundis.

Prélèvement autorisé : 3 faisans par jour et par chasseur

### Jours de lâchers :

	Vendredi 22 octobre 2020 -> lâchers de 60 faisans
Vendredi 11 septembre 2020 -> lâchers de 60 faisans	Vendredi 06 novembre 2020 -> lâchers de 60 faisans
Vendredi 18 septembre 2020 -> lâchers de 60 faisans	Vendredi 18 décembre 2020 -> lâchers de 60 faisans
Vendredi 25 septembre 2020 -> lâchers de 60 faisans	Vendredi 22 janvier 2021 -> lâchers de 60 faisans

La quantité de faisans lâchers est susceptibles d'être modifiée en fonction du nombre de cartes vendues.

La date d'ouverture des vignes sera décidée en conseil d'administration et affichée sur les panneaux d'information communale et par voie de presse (sud-ouest).

Nous comptons sur le civisme des chasseurs de l'ACCA pour respecter :

- La réglementation en vigueur (nul n'est censé ignorer la loi) - Les propriétaires - Les clôtures - Les règles de sécurité.

### BATTUES CHEVREUIL

Dimanche 22 novembre 2020 - Dimanche 13 décembre 2020 – Dimanche 17 janvier 2021

Merci de déposer vos cartouches usagées dans les bidons prévus à cet effet.

Bonne chasse à tous

Les membres du conseil d'administration.

# ACCA SAINT MEDARD D'EYRANS

## Rappel partiel règlement intérieur pour la saison 2020 / 2021.

De l'ouverture générale au 30 septembre, la chasse aux faisans est autorisée les samedi et dimanche.

A partir du 01 octobre la chasse aux faisans est autorisée les Samedis, Dimanches et Lundis.

Prélèvement autorisé : 3 faisans par jour et par chasseur

### Jours de lâchers :

	Vendredi 22 octobre 2020 -> lâchers de 60 faisans
Vendredi 11 septembre 2020 -> lâchers de 60 faisans	Vendredi 06 novembre 2020 -> lâchers de 60 faisans
Vendredi 18 septembre 2020 -> lâchers de 60 faisans	Vendredi 18 décembre 2020 -> lâchers de 60 faisans
Vendredi 25 septembre 2020 -> lâchers de 60 faisans	Vendredi 22 janvier 2021 -> lâchers de 60 faisans

La quantité de faisans lâchers est susceptibles d'être modifiée en fonction du nombre de cartes vendues.

La date d'ouverture des vignes sera décidée en conseil d'administration et affichée sur les panneaux d'information communale et par voie de presse (sud-ouest).

Nous comptons sur le civisme des chasseurs de l'ACCA pour respecter:

La réglementation en vigueur (nul n'est censé ignorer la loi) - Les propriétaires - Les clôtures - Les règles de sécurité

### BATTUES CHEVREUIL

Dimanche 22 novembre 2020 - Dimanche 13 décembre 2020 – Dimanche 17 janvier 2021

Merci de déposer vos cartouches usagées dans les bidons prévus à cet effet.

Bonne chasse à tous

Les membres du conseil d'administration.